



COMMUNE DE TAILLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2026 PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six et le seize avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de TAILLET, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Gulsen GONZALEZ.

Présents : Mme GONZALEZ Gulsen, M. PAULE Joël, Mme GADEAU-PERROT Marie, M. PLANCHON Dominique, M. WEBER Ilan, Mme MEUNIER Camille, Mme YBERT-MARCO-POU Brigitte, M. LECLERCQ Philippe, M. BREGUI Alain.

Procuration de Mme PERROT Anaëlle à Mme GADEAU-PERROT Marie

Absente : Mme JOURDAIN Michelle

Mme YBERT MARCO-POU Brigitte est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Adoption des procès-verbaux des séances des 27/02/2026 et 20/03/2026.

Le procès-verbal de la séance du 27/02/2026 n'ayant pas été soumis à approbation lors de la précédente réunion, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le procès-verbal du 20/03/2026 est approuvé à l'unanimité.

1- COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025

Mme le Maire présente les Comptes Financiers Uniques 2025 des budgets Principal, Eau-Assainissement et Lotissement :

Budget Principal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	149 783,24 €	136 146,82 €	140 503,81 €	138 253,69 €
Résultat de l'exercice	-13 636,42 €		-2 250,12 €	
Résultats reportés		282 509,08 €	22 144,54 €	
Résultat de clôture	268 872,66 €		-24 394,66 €	
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	119 519,84 €	76 403,20 €
TOTAUX CUMULES		268 872,66 €	-67 511,30 €	
RESULTATS DEFINITIFS	268 872,66 €		-67 511,30 €	
Résultat de clôture 2025	244 478,00 €			
Résultat de clôture avec RAR	201 361,36 €			

Budget Eau-Assainissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	20 802,85 €	21 344,36 €	20 344,70 €	28 502,99 €
Résultat de l'exercice		541,51 €		8 158,29 €
Résultats reportés		1 759,57 €		11 521,21 €
Résultat de clôture	2 301,08 €		19 679,50 €	
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	56 444,22 €	31 407,83 €
TOTAUX CUMULES		2 301,08 €	-5 356,89 €	
RESULTATS DEFINITIFS	2 301,08 €		-5 356,89 €	
Résultat de clôture 2025	21 980,58 €			
Résultat de clôture avec RAR	-3 055,81 €			

Budget Lotissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	69 120,30 €	148 291,37 €	148 291,37 €	69 120,30 €
Résultat de l'exercice		79 171,07 €	-79 171,07 €	
Résultats reportés			16 245,30 €	
Résultat de clôture	79 171,07 €		-95 416,37 €	
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX CUMULES		79 171,07 €	-95 416,37 €	
RESULTATS DEFINITIFS	79 171,07 €		-95 416,37 €	
Résultat de clôture 2025	-16 245,30 €			
Résultat de clôture avec RAR	-16 245,30 €			

Délibération : Le Conseil municipal adopte les comptes financiers uniques.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

2 - AFFECTATIONS DU RESULTAT

Les résultats des Comptes Financiers Uniques 2025 doivent être affectés aux Budgets 2026, budget général et budget eau - assainissement.

Budget Principal

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement – Compte R002 **201 361,36 €**

Section d'investissement

Déficit d'investissement – Compte D001 **-24 394,66 €**

Affectation en réserves – Compte 1068 **67 511,30 €**

Budget Eau-Assainissement

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement – Compte R002 0,00 €

Section d'investissement

Excédent d'investissement – Compte R001 19 679.50 €

Affectation en réserves – Compte 1068 2 301.08 €

Délibération : Le Conseil municipal décide d'affecter les résultats comme présentés ci-dessus.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

3- TAXES DIRECTES LOCALES

Comme chaque année, il y a lieu de voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année en cours.

<u>2025</u>	TH	13.85 %-	<u>2026</u>	TH	13.85 %
	TF	37.42 %		TF	37.42 %
	TFNB	60.00 %		TFNB	60.00 %

Délibération : Le Conseil Municipal, en raison du contexte économique difficile, se prononce pour le maintien à l'identique de 2025 des taux des taxes directes locales et autorise Mme le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

4- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le Conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution de subventions aux associations et autoriser Mme le Maire à signer tout document utile.

Délibération : Le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention à chaque association comme suit :

• ACCA	1 000 €
• TAILLET A L'AFFICHE	1 000 €
• Institut Méditerranéen du Liège	300 €
• Amicale des sapeurs-pompiers de Céret	300 €

et autorise Mme le Maire à signer tout document utile

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

5- BUDGETS PRIMITIFS 2026

<u>Budget Principal</u> :	Fonctionnement :	324 896.94 €
	Investissement :	314 770.50 €

<u>Budget Eau-Assainissement</u> :	Exploitation :	68 392.57 €
	Investissement :	120 960.82 €

<u>Budget Lotissement :</u>	Fonctionnement :	338 027.44 €
	Investissement :	225 832.74 €

Délibération : Le Conseil municipal approuve successivement les Budgets 2026 présentés
Budget Primitif Principal M57 – Budget Primitif M49 Eau et Assainissement – Budget Primitif
Lotissement.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

6- RODP - ENEDIS

Mme le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, ce montant est calculé en fonction du nombre d'habitants et en se référant à l'indice d'ingénierie ; ce montant est fixé pour cette année 2026 à 245 €.

Délibération : le Conseil municipal approuve la redevance d'occupation et autorise Mme le Maire à signer tout document s'y rapportant.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

7- DELEGATION AUX DIFFERENTS SYNDICATS ET COMMISSIONS

Mme le Maire rappelle au Conseil municipal que suite aux élections municipales, il est nécessaire de désigner les délégués pour représenter la commune aux différents syndicats et commissions auxquels elle adhère.

Cette désignation est faite par vote à main levée.

Délégués (2) au SIP DES ASPRES (Secteur d'Intervention Prioritaire des Aspres)

Elus : M. PAULE Joël et Mme GONZALEZ Gulsen

SPANC66 (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Elus : Membre Titulaire : Mme GADEAU-PERROT Marie – Membre suppléant : M. BREGUI Alain.

SYDEEL (Syndicat Départemental d'Energies et d'Electricité)

Elus : Membre Titulaire : M. LECLERCQ Philippe – Membre suppléant : Mme GONZALEZ Gulsen

SIOCCAT (Syndicat Intercommunal pour la promotion des langues Occitane et Catalane)

Elu : Membre Titulaire : M. LECLERCQ Philippe

SMIGATA (Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères)

Elus : Membre Titulaire : M. PAULE Joël – Membre suppléant : M. WEBER Ilan

Syndicat mixte Canigó Grand Site

Elus : Titulaire : M. WEBER Ilan - 2 membres suppléants : M. PLANCHON Dominique – Mme PERROT Anaëlle

Syndicat Mixte des nappes souterraines de la plaine du Roussillon

Elus : Membre titulaire : Mme MEUNIER Camille – Membre suppléant : M. PAULE Joël

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Elus : Membre Titulaire : Mme YBERT MARCO-POU Brigitte – Membre suppléant : Mme JOURDAIN Michelle

Pays d'Art et d'Histoire transfrontalier des vallées catalanes du Tech et du Ter

Elus : Membre Titulaire : M. BREGUI Alain – Membre suppléant : Mme GADEAU-PERROT Marie

Communes forestières

Elus : Membre Titulaire : M. PAULE Joël – Membre suppléant : Mme GONZALEZ Gulsen

SCOT (Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale -SCOT- Littoral Sud)

Désignés : Membre Titulaire : Mme MEUNIER Camille – Membre suppléant : Mme GADEAU-PERROT Marie

Délibération : le Conseil municipal approuve le vote et la désignation des délégués et autorise Mme le Maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

8- CONVENTION AVOCAT

Mme le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer pour le renouvellement de la convention d'assistance juridique avec notre avocat, Maître Frédéric BONNET, pour un montant de 264€ par mois TTC.

Délibération : le Conseil municipal donne son accord pour le renouvellement de la convention et autorise Mme le maire à signer tout document utile.

VOTE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS

9- COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Suite aux élections Mme le Maire a procédé à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Une liste de 24 noms doit être transmise à la direction générale des finances publiques qui désignera six commissaires titulaires et six commissaires suppléants qui forment la CCID pour la durée du mandat à venir.

Mme le Maire a pu réunir 20 noms.

DELAGRANGE Bert
RAYE Michèle
LIZÉ Jean-Marc
MELOUX Jean-Luc
DUBOIS Philippe
MARCO-POU José-Luis
GIGÉ Éric
LECLERCQ Philippe
GONZALEZ Nicolas
PAULE Cécile
PERROT Jean-Marc
DASDEMIR BECK Sylvia
YBERT MARCO-POU Brigitte
PAULE Joël
GAUTIER Jérôme
MECHAIN Alice
DEVEZA Nicolas
PLANCHON Dominique

BREGUI Alain
GIGÉ Catherine

Délibération : le Conseil municipal approuve la liste présentée en séance et autorise Mme le Maire à transmettre cette liste à la DGFIP.

Affaires diverses

Le chauffage de la salle communale est à vérifier, (temps de chauffe très long), un devis a été demandé à un entrepreneur pour intervention diagnostic et réparation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h55

Mme le Maire
Gulsen GONZALEZ



La secrétaire de séance
YBERT MARCO-POU Brigitte

